Nous vous proposons un voyage à travers le temps, une rencontre avec l'histoire.

## Le Château de Pierrefonds

Louis d'Orléans, second fils de Charles V, établit en 1393 une demeure fortifiée située Sur l'emplacement d'une première forteresse élevée par les descendants de Nivelon de Pierrefonds au XIIème siècle.

Cette forteresse, proche de Compiègne, reste la propriété de la famille d'Orléans.

En 1589 Antoine de Saint-Chamand s'en empare au nom de la Ligue.

Il confie le château à un capitaine nommé Rieux qui réussit à repousser deux tentatives d'assaut de l'armée royale, dont celle d'Henri IV en 1593.

La forteresse est prise puis démantelée sous Louis XIII en 1617. Cette grande ruine entre alors dans l'oubli. Napoléon ler la fait acheter en 1810.

Louis-Philippe utilise en 1832 les ruines du château pour le banquet du mariage de sa fille Louise avec le premier roi des belges Léopold ler.

L'intérêt grandissant pour les ruines Romantiques donne à Napoléon III le désir de transformer ces ruines en demeure occasionnelle puis en véritable demeure impériale.

Il confie en 1857 la restauration du château à Viollet-le-Duc,l'un des architectes français les plus célèbres du XIXe siècle en Europe.

# Les Randonneurs Hersinois

Vous proposent Une journée détente

Dimanche 25 septembre 2016

En forêt de Compiègne de Vieux-Moulin à Pierrefonds









# DEROULEMENT DE LA JOURNEE

#### ▶7H00

Départ depuis la place de l'église d'Hersin-Coupigny.

Petits pains et boissons chaudes offerts

## ▶9h00

Arrivée au départ de randonnée, à la maison forestière de Vieux-Moulin.

- ▶ Randonnée de 8,5 km en forêt de Compiègne.
- ► Apéritif offert par le Club puis repas pique-nique ou casse-croûte sorti du sac.

## ► 14h30 à 17h30 ·

Visite du château de Pierrefonds et détente au village

► 18h30 Reprise de l'autocar

▶20h30 environ retour Hersin-Coupigny

# **INSCRIPTIONS**

65 places sont disponibles, les inscriptions seront closes au 31 août 2016.

Le règlement uniquement par chèque à l'ordre des Randonneurs Hersinois valide l'inscription une fois remis.

Ce bulletin renseigné accompagné de votre règlement est à remettre aux Trésoriers de l'association soit encore à tout membre du Bureau qui transmettra auprés de

Mr Jean-Marie HENOCQ 23 rue Emile Combes 62530 Hersin-Coupigny.

**Nom** (s):

Prénom (s):

**Adhérent** (s): 25.00 € X..... = ......

Non adhérent(s): 30.00 € X.....=.....

**Enfant**(s) (-16 ans): 15.00 € X.....=....

TOTAL:.....=.....

**Info :** Les chèques seront encaissés 15 jours après le voyage.